

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 AVRIL 2022

### DÉCÈS DE NICOLE MAESTRACCI, ANCIENNE DOYENNE DES ENSEIGNEMENTS À L'ENM

C'est avec une grande tristesse que l'École nationale de la magistrature a appris le décès, dans la nuit du 6 au 7 avril, de Nicole Maestracci, magistrate et ancienne membre du Conseil constitutionnel, qui s'est beaucoup investie aux côtés des équipes pédagogiques de l'ENM en qualité de doyenne des enseignements du pôle Humanités judiciaires de 2013 à 2021, notamment sur les questions d'éthique et de déontologie des magistrats.

Nathalie Roret, directrice de l'ENM, souhaite aujourd'hui lui rendre hommage au nom de l'École, tant pour sa volonté de transmettre à travers ses nombreux échanges avec les auditeurs de justice et sa participation à des sessions de formation continue, que pour son engagement pour les sujets de société et pour le renforcement de la place du magistrat au cœur de la cité, qu'elle exprimait à travers ses interventions.

D'abord avocate au barreau de Paris à partir de 1974, Nicole Maestracci a intégré l'ENM en 1977 avant d'entamer une carrière variée dans la magistrature en étant successivement juge des enfants à Melun (1979), juge à Paris (1982), magistrate à l'administration centrale du ministère de la Justice (1984), conseillère auprès du délégué interministériel à la sécurité routière au ministère de l'Équipement (1987), puis auprès des gardes des Sceaux Pierre Arpaillange et Henri Nallet (1988). En 1992, elle a renoué avec les fonctions juridictionnelles en devenant juge de l'application des peines à Bobigny, avant de prendre un poste de conseillère puis présidente de chambre à la cour d'appel de Paris (1996). De 1998 à 2002, elle a dirigé la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), avant de devenir présidente du tribunal de grande instance de Melun (2003), présidente de chambre à la cour d'appel de Paris (2010), puis première présidente de la cour d'appel de Rouen (2012). En 2013, après avoir présidé le comité d'organisation de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive, elle a été nommée par François Hollande, président de la République, pour siéger au Conseil constitutionnel pour un mandat de 9 ans.

L'École nationale de la magistrature présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

#### CONTACT PRESSE

Henri-Pierre Godey, Chef du service communication  
[henri-pierre.godey@justice.fr](mailto:henri-pierre.godey@justice.fr) - T. 05 56 00 10 22